



MATIÈRES ACCEPTÉES

* Ces produits sont acceptés pour tous les utilisateurs (citoyens, industries, commerces et institutions)

RDD (résidus domestiques dangereux)

- peintures, décapants, aérosols,
- piles, batteries de véhicules,
- acides, propane,
- huiles, filtre à l'huile,
- ampoules fluocompactes*, tubes fluorescents.*

Autres lieux de dépôt RDD

- | | |
|--|---|
| - Ascot Corner - Garage municipal
5590, Rue Blouin
819 560-8560 poste 2630 | - Scotstown - Garage municipal
21, rue Osborne,
819 860-8433 |
| - East Angus - Garage municipal
213, rue Bilodeau
819 560-8604 | - Chartierville - Garage municipal
27, rue Saint-Jean-Baptiste
819 560-8522 |
| - Lingwick - Garage municipal
9, Ch. Fontainebleau
819 560-8422 poste 2074 | - COOP de La Patrie
24, rue Notre-Dame |
| - Saint-Isidore-de-Clifton
77, Rue de la Coop | - COOP de Saint-Isidore d'Auckland
55, Chemin Auckland |
| - Weedon - 525, 2 ^e avenue | - COOP de Weedon 260,
7 ^e avenue |

ÉLECTRONIQUE*

- téléviseurs, ordinateurs, écrans d'ordinateur,
- console de jeux vidéo, imprimantes, cellulaires,
- téléphones, répondeurs, systèmes audio, etc.

Pour connaître la liste complète des équipements électroniques acceptés visitez le site Internet.

MÉTAL

- Fer, aluminium, fonte, cuivre, fils, broches,
- contenants de peinture vides,
- électroménagers et tout autre objet en métal.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

bois naturel, peint ou traité.

TEXTILES

vêtements, couvertures, rideaux.

RÉSIDUS VERT

résidus d'émondage et de jardinage, feuilles, branches de moins de 5pi. de long.

PNEUS

sans jantes automobiles / camionnettes.

STYROMOUSSE*

- Contenants de styromousse alimentaire rincés et nettoyés (ex. : contenants de viande)
- Styromousse d'emballage (ex. : styromousse moulée entourant les appareils électroniques)
- Styromousse isolante (ex. : retalles et panneaux)



MATIÈRES REFUSÉES

- | | |
|---|------------------------------|
| - bardeau d'asphalte, | - pneus montés sur jantes, |
| - déchets dangereux, produits explosifs et munitions (BPC, cyanures, déchets radioactifs, explosifs), | - souches, terre contaminée, |
| - déchets biomédicaux (seringues, aiguilles, tubulures, médicaments périmés...) | - carcasses animales, |
| | - déchets domestiques. |



Matières acceptées dans le bac de récupération

recup estrie

Régie de récupération de l'Estrie

MIEUX RECYCLER C'EST AUSSI MIEUX TRIER À LA SOURCE

recupestrie.com

Contenants, emballages, imprimés, journaux, papier déchiqueté, sacs de plastique et plastiques souples

- Ensacher tous les plastiques souples dans un sac en plastique noué.
- Placer le papier déchiqueté (dans un sac transparent)

PLASTIQUE
VERRE, MÉTAL
CARTON DE LAIT ET DE JUS
RINCEZ SVP



BOUTEILLES
ET CANETTES
RINCEZ SVP



PAPIER
PAPIER JOURNAL
CARTON

